

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 1er juin 2021

Présents : Didier Beaujouan, Daniel Robert, Sylvie Nicolle, Patrick Carpophore, Nadine Haie, Jean-Christophe Cachard, Emmanuelle Lebarbier , Catherine Cartry

Absences excusées : Gilles Varon donnant pouvoir à Didier Beaujouan

Absente : Enola Causeur

Secrétaire de séance : Sylvie Nicolle

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 mars 2021
- Prise de compétence mobilité par la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge
- Dématérialisation des déclarations de meublés de tourisme et de chambre d'hôtes
- Autorisation de signer une convention de partenariat avec la communauté de communes pour l'utilisation de l'outil DéclaLoc'CERFA
- Choix de l'entreprise pour la réfection de voirie chemin des Eaux , Périers-en-Auge
- Adhésion de la commune de Danestal au SMPH (Syndicat Mixte du Plateau d'Heuland)
- Subventions 2021
- Questions et informations diverses

Début de la séance : 8 h 10

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 mars 2021

Le compte-rendu du conseil du 23 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

2) Prise de compétence mobilité par la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge

Considérant que la loi LOM (Loi d'orientation des mobilités) répond à plusieurs enjeux forts pour le territoire de NCPA (sortir de la dépendance automobile, accélérer le développement des nouvelles mobilités, concourir à la transition écologique e en développant les mobilités actives) ;

Considérant que la Loi LOM programme d'ici le 1er juillet 2021, la couverture intégrale du territoire national en autorité organisatrice de la mobilité et qu'elle pose le cadre pour favoriser l'exercice effectif de la compétence mobilité à la bonne échelle territoriale en favorisant les relations entre intercommunalités et régions ;

Considérant qu'en l'absence de cette prise de compétence, la région exercerait seule de plein droit la compétence mobilité sur le territoire NCPA ;

Considérant que NCPA agit en faveur des mobilités du territoire (en tant qu'animateur des réflexions sur la mobilité, dans le cadre de l'offre scolaire, par l'élaboration du schéma directeur des voies douces, en adhérant à la démarche mobilité proposée par Territoire Conseils) ;

Le conseil accepte à l'unanimité la prise de la compétence organisation de la mobilité à la Communauté de communes Normandie Cabourg pays d'Auge.

3) **Dématérialisation des déclarations de meublés de tourisme et de chambre d'hôtes**

Il est désormais possible de dématérialiser les déclarations de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes. Une convention de mise à disposition de l'outil DéclaLoc CERFA a été signée entre la communauté de communes NCPA, Calvados Attractivité et l'Office de tourisme intercommunal.

La mise en place de ce dispositif a de nombreux avantages :

- Amélioration de la connaissance du parc d'hébergements actifs sur les communes du territoire
- Intérêt de la dématérialisation en cette période de crise sanitaire
- Alimentation de l'observatoire du tourisme intercommunal et départemental
- Optimisation de la collecte des taxes de séjour.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la dématérialisation des déclarations de meublés de tourisme et de chambres d'hôtes en autorisant la signature d'une convention de partenariat avec NCPA pour l'utilisation de l'outil DéclaLoc CERFA qui sera mis à disposition gratuitement.

4) **Choix de l'entreprise pour la réfection de voirie chemin des Eaux, Périers-en-Auge**

Trois entreprises ont été consultées.

Un caniveau va être posé pour canaliser l'eau qui descend et rejoindre le fossé.

Trois devis ont été étudiés par le Conseil : Eurovia 44637 € T.T.C, Eiffage 67929 € T.T.C, Toffolutti 42185, 60 € T.T.C.

La commune de Grangues engage les travaux avec l'entreprise Toffolutti pour la partie du chemin sur sa commune.

Tous les membres du conseil votent pour Toffolutti.

5) **Adhésion de la commune de Danestal au SMPH (Syndicat Mixte du Plateau d'Heuland)**

La commune de Danestal a demandé son adhésion au SMPH, le SMPH a accepté son adhésion et il appartient aux communes membres d'approuver ou non celle-ci. Par cette adhésion, le secteur du SMPH sera sur 3 communautés de communes à savoir NCPA, Cœur Côte Fleurie et Terre d'Auge ce qui est préconisé par la loi NoTre.

Le conseil approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune de Danestal au SMPH.

6) **Subventions 2021**

Le conseil municipal a orienté les dons pour cette année vers les associations suivantes :

- Ligue contre le cancer : 110 €
- ALD : 150 €
- Souvenir français Grangues, Périers, Brucourt : 100 €

7) **Questions et informations diverses :**

- Les 4 permis de construire du lotissement Bellevue ont été validés.
- La tableau de permanence pour l'organisation des élections a été renseigné.
- Commission mobilité du 28 avril 2021 :

Sylvie NICOLLE , membre de cette commission, présente le compte-rendu de cette commission lors de laquelle a été présenté le diagnostic Schéma directeur voies douces en présence de Ingé Infra . Deux enjeux prioritaires ont été déterminés :

Le premier enjeu retenu est la liaison nord-sud permettant de rejoindre le pôle Dozulé-

Goustranville à Dives-sur-mer/Cabourg via la D 400.

Le second enjeu retenu est la création de boucles locales touristiques au Sud Est du territoire .

Il y a une volonté de développer très localement des boucles de randonnées sur des tronçons manquants.

- Mares : la Commune s'engage dans un programme d'actions sur les mares à l'échelle des communes de Goustranville, Basseneville, Saint Samson, H

otot-en-Auge et Périers-en-Auge. Un projet rétroplanning Plan d'Ations en faveur des mares (PAM) pluriannuel

a été proposé par le PRAM. (Programme Régional d'Actions en faveur des Mares).

Pour la commune de Périers, le recensement démarrerait à l'hiver 2021/2022.

- **Projet de salle communale** : un géomètre est venu prendre des mesures. La commune est en

attente du bilan.

Fin de séance : 10 H



S. Nicolle

